

r é p u b l i q u e f r a n ç a i s e

cour d'appel d'Orléans

* * *

AUDIENCE SOLENNELLE DE PRESENTATION DE

M. Fabrice BELARGENT

PROCUREUR GENERAL

salle bleue
vendredi 3 octobre 2025 - 11h00

allocution de Luc BELAN, avocat général

Madame la première présidente, je vous remercie ;

Mesdames et Messieurs les Hautes Autorités, tous ici présents, que je vais juste me borner à saluer, chacun en vos noms et qualités, pour ne pas monopoliser trop longtemps la parole,

Mesdames, Messieurs, mes Chers Collègues,

Je m'associe bien sûr entièrement aux remerciements que vient de vous adresser Madame la première présidente, et je me réjouis de votre présence fidèle et encourageante, par laquelle vous manifestez régulièrement l'intérêt que vous portez à l'institution judiciaire et j'espère surtout la confiance envers la magistrature et enfin pour certains, l'amitié que vous nous témoignez - soyez en tous ici publiquement remerciés. Nous avons besoin de votre soutien et de votre appui et sans doute encore plus aujourd'hui, en ces temps où l'autorité judiciaire est un peu chahutée...

Monsieur le procureur général,

Cette audience solennelle que nous tenons ce matin est une manifestation officielle qui va permettre à chacun de faire connaissance avec vous, M. Fabrice BELARGENT, vous qui allez dans un très court moment prendre le fauteuil officiel qui vous revient de droit dans cette cour, à la tête de ce parquet général, que vous avez déjà prise depuis votre arrivée le 1^{er} septembre dernier.

*** *éloge de M. Denis CHAUSSERIE - LAPREE* ***

C'est en effet une “*audience de présentation*” comme on a l'habitude de le dire dans notre jargon, que nous tenons aujourd'hui, pour permettre à tous nos invités de faire publiquement votre connaissance.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, laissez-moi d'abord dire quelques mots de celui qui était encore à la tête de ce parquet général, jusqu'au 31 août dernier, j'ai nommé : Denis CHAUSSERIE - LAPREE.

- quatre ans : tout juste quatre ans, au jour près, qu'il a passé à la tête de ce parquet général - du 1^{er} septembre 2021 - 31 août 2025.
- c'est une belle durée, qu'il aurait volontiers voulu prolonger..., mais je sais, car il ne s'en cachait pas, qu'il supportait mal ce que certains d'entre nous appellent “*le célibat géographique*”.

Il s'était en effet passionné et investi pour son poste, poste qu'il occupait déjà avant, à la Réunion, où il était également procureur général dans ce merveilleux département d'outre-mer, mais encore avant, à la tête du parquet général de la cour d'appel d'Agen.

Mais, la séparation de sa famille et surtout l'éloignement de sa femme lui pesait trop. Je le sentais souvent le soir, après une journée de travail, un peu malheureux.

Alors choisir, c'est bien sûr renoncer, et pour lui, c'était renoncer à jamais, renoncer pour toujours comme écrit André Gide, à sa carrière, puisqu'il a décidé très rapidement, dès que sa femme a

été nommée première vice-présidente à Bordeaux, de prendre sa retraite, pour la rejoindre dans cette ville. Je ne sais pas si André Gide a rencontré Pierre Reverdy, poète un peu méconnu du surréalisme, mais qui a laissé cette réflexion tellement vraie et que vous connaissez tous certainement, sans forcément en connaître l'auteur : *“il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour”*. Ce choix de la retraite en est une belle.

Son renoncement toutefois n'est pas tout à fait complet, et actif comme il l'était, passionné par la Justice comme il l'était, il est déjà inscrit au parquet général de Bordeaux, comme magistrat réserviste, et affecté au service criminel et à la cour d'assises.

En quatre ans, il aura eu le temps de marquer de son empreinte et d'imprimer sa marque de fabrique à son parquet général et aux quatre parquets du ressort.

C'était un magistrat passionné, depuis son entrée en fonction en janvier 1988, comme substitut à Lille. Modeste, il avait l'habitude de dire qu'il n'était sans doute pas un juriste hors pair - il se sous estimait bien sûr - mais qu'il savait faire beaucoup de chose, qu'il était en quelque sorte *“un couteau suisse”*, comme il aimait à se définir.

Il aura été un chef de paquet général très à l'écoute aussi, très accessible, recevant à chaque fois que cela était nécessaire un collègue ou un fonctionnaire, sans le moindre protocole.

Très attaché à l'esprit d'équipe, il avait aussi de fortes convictions, humanistes, toujours ouvert au dialogue et à la discussion... et d'une constante bienveillance pour tous ceux qui travaillaient à ses côtés, magistrats et fonctionnaires. Enfin, il était doté d'un solide sens de l'humour et d'une bonne humeur constante ; je crois que chacun

d'entre nous a apprécié son passage ici.

Mais, je me tourne maintenant vers vous, Monsieur le procureur général, car cette audience est bien sûr, la votre :

- 31 août 2025 - départ de M. CHAUSSERIE LAPREE - 1^{er} septembre 2025 votre arrivée à Orléans - jour de votre installation administrative, "sur le papier comme on dit" à la tête de ce parquet général.

Je salue ce remplacement immédiat, ce qui est loin d'être toujours le cas dans la magistrature, et qui permet une continuité sans délai de carence, efficace, dans la direction du parquet général, des parquets du ressort et en toute fluidité.

Et si j'ai eu le plaisir de retracer et de dire la joie que nous avons eu tous à travailler avec M. CHAUSSERIE-LAPREE, j'ai autant de plaisir, nous avons tous autant de plaisir, à vous accueillir aujourd'hui pour cette audience de présentation, tant les tous premiers moments de contacts et de travail nous ont rassurés, même si nous n'avions pas vraiment besoin de l'être.

Mais vous le savez, le changement de "chef" peut créer, parfois une incertitude chez certain, une angoisse même, car le biais cognitif du statut quo est tellement plus confortable.

Dès votre arrivée, une première prise de contact et une première réunion de travail nous a permis de faire votre connaissance : nous avons tous apprécié immédiatement votre côté direct, accessible, agréable, simple. Le travail à vos côtés s'annonce donc sous les meilleurs auspices, car je suis de ceux qui pense que les premières impressions sont souvent les plus naturelles.

Nous avons aussi apprécié que cette réunion ne se limite pas aux seuls magistrats du parquet général, mais à l'ensemble de votre équipe : secrétariat, chef de cabinet, juristes assistants, attachés de justice ... cette équipe étoffée autour du magistrat.

Si, vous avez pu affirmer qu'un chef c'était fait pour cheffer - je ne vous cite pas mot pour mot mais pour le plaisir de reprendre cette tautologie attribuée sans doute à Jacques Chirac, indispensable en effet pour assurer le fonctionnement et la cohésion des parquets, nous avons apprécié votre ouverture, résumée par cette idée émise lors de notre première réunion... :

... et là encore, je ne vous cite pas à la lettre, mais je reprends en substance le message que vous nous avez fait passer : vous disiez “ je peux avoir une idée arrêtée, un projet décidé, mais je n'exclus jamais de changer d'avis si vous arrivez à me convaincre avec des arguments”. C'est là encore la marque et la qualité d'un homme de dialogue et d'ouverture.

Un dernier signe qui ne trompe pas : vous avez commencé à vous installer dans votre nouveau bureau et à travailler “porte ouverte” : beaucoup y voit en effet un signe rassurant, et qui renvoie une image très positive, montrant ainsi un procureur général disponible, accessible et toujours prêt à communiquer.

Ce sera donc un réel plaisir, pour chaque membre de cette équipe, de continuer à travailler au parquet général d'Orléans sous votre autorité et je suis sûr que ce sera la même chose pour les quatre procureurs de votre ressort, même s'il n'y en a plus que trois aujourd'hui avec le départ un peu précipité du procureur de la République de Montargis, pas plus tard qu'hier.

*** *présentation de M. BELARGENT* ***

J'ai d'ailleurs eu l'honneur de vous représenter mercredi après-midi à Montargis justement pour une audience comme celle-ci, et la présidente du tribunal soulignait que tous les nouveaux magistrats installés dans sa juridiction, avaient eu une première vie professionnelle, avant d'intégrer le corps des magistrats.

C'est votre cas également, Monsieur le procureur général, et c'est aussi toute votre richesse car avant de devenir magistrat, vous avez été fonctionnaire de la police nationale de 1985 à 1990.

Vous êtes en effet un pénaliste chevronné, avec cette particularité d'avoir effectué une partie de vos études de droit au Québec, pays que vous affectionnez particulièrement et dans lequel vous aimez y retourner régulièrement. Vous êtes titulaire d'une maîtrise en droit privé, d'un diplôme de l'Institut de Criminologie et d'un D.E.A. en droit pénal - je traduis pour les plus jeunes - un MASTER II.

Après ces premières années passées dans la police nationale, vous décidez de tenter deux concours : celui de commissaire de police - où vous êtes reçu premier sur la liste complémentaire et celui de magistrat, que vous réussissez, d'où votre changement d'orientation professionnelle et une scolarité à l'Ecole Nationale de la Magistrature, en 1991 / 1992.

A votre prise de fonction en 1993, pénaliste, vous choisirez naturellement les fonctions du parquet que vous ne quitterez pas ; mais votre parcours sera néanmoins riche, varié, équilibré et complet.

- une dizaine d'années d'abord passées en juridiction de première instance, 1993 - 2003 - principalement à Nancy, capitale de la Lorraine dont vous êtes originaire, comme substitut du procureur de la République. Et j'ai retenu cette réflexion lors de notre première réunion de travail ; vous disiez : *"je reste persuadé que substitut du procureur de la République, c'est le plus beau métier de la magistrature"*...

- une douzaine d'années ensuite passées à la tête de parquets, de taille différente, comme procureur de la République, d'abord à Verdun, puis à Reims, au Mans, et enfin à la tête du parquet de Montpellier depuis le mois de septembre 2019 jusqu'à votre arrivée à Orléans, à la cour d'appel

- varié, je disais, car vous avez aussi été conseiller au Cabinet du Ministre de la Justice, en 2008 / 2009, où vous étiez en charge du suivi de l'action publique des parquets et de la législation pénale générale

- la vie au sein d'un parquet général, va vous paraître, sans doute plus calme, peut-être un peu trop éloignée du terrain même si vous en connaissez le fonctionnement, car pour compléter votre parcours, vous avez aussi été substitut général à Nancy en 2005, puis substitut général au parquet général de Paris en 2007, en charge de la criminalité organisée et du terrorisme.

Vous êtes un procureur de la République, un parquetier chevronné, dont la compétence est unanimement reconnue, travailleur infatigable, et nous sommes ravis de vous accueillir.

La présence de nombreuses personnalités du monde judiciaire qui ont tenu à répondre présent à votre invitation et à vous entourer pour cette manifestation - je ne mentionnerai que le

procureur général près la cour de Cassation, les autres voudront bien me pardonner - démontre l'estime que vos pairs vous portent.

**** présentation rapide du ressort ****

Vous avez donc pris les rênes d'un parquet général d'une cour d'appel de taille moyenne, et je sais que vous êtes satisfait d'être installé dans ce nouveau ressort.

Formé de trois départements, traversés par la Loire, le dernier fleuve sauvage d'Europe paraît-il, avec quatre parquets placés sous votre autorité : Montargis, le plus petit, suivi de Blois, puis Tours et Orléans / ou Orléans et Tours... je ne sais pas trop - mais depuis de que je en poste à Orléans, je n'ai jamais osé à me risquer à départager ces deux villes pour ne pas me fâcher avec les deux procureurs ici présentes.

Vous y trouverez des équipes compétentes, sérieuses, travailleuses et loyales, cette dernière qualité étant à mes yeux essentielle pour un parquetier et je crois que vous y êtes aussi très attaché.

Vous verrez sans doute rapidement que ces parquetiers de première instance sont soumis à rude épreuve et se trouvent parfois à la limite de l'épuisement après une ou deux semaines de permanence d'affilée et d'affectation au traitement en temps réel de la délinquance. Mais ça, vous le connaissez tellement mieux que moi, venant d'un parquet où les magistrats peuvent "craquer" sous la charge de travail, les courriels et les coups de téléphone incessants de la permanence, la présence aux audiences, avec cette impression qu'ils peuvent se sentir un peu maudit, peut-être comme les Danaïdes, traitant sans cesse un flux pénal qui ne se tarit jamais.

Ces signes de fatigue se font de plus en plus fréquents et confortent toutes les analyses qui ont été faites sur une certaine désaffection pour les fonctions du parquet - ce qui est loin d'être votre cas -, mais tout ça vous l'avez vécu au cours de la direction de vos quatre parquets : dans une interview que vous aviez faite lors de votre précédent poste à Montpellier, vous indiquiez que vos parquetiers, prenant en moyenne 80 décisions par jour, ne consacraient pour chacune de ces prises de décisions, très souvent lourdes de conséquence, qu'environ 6 minutes par affaire ! Ce n'est pas raisonnable et cela entraîne parfois, quelque soit le compétence et l'intelligence de chacun, des erreurs inévitables.

Je pense que vous connaîtrez une délinquance plus contenue dans vos trois nouveaux départements que dans votre ancien ressort, car même si elle est toujours trop importante, elle reste quand même à peu près maîtrisée... nous devenons pourtant quand même un peu pessimistes pour nos deux grandes villes, Tours et Orléans, où le trafic de stupéfiants - le narco-trafic comme on dit maintenant et les infractions qui y sont liées - et notamment les règlements de compte, et les violences qui vont avec, la circulation inquiétante des armes... commencent à atteindre des proportions très désagréables et inquiétantes.

Mais vous vous ferez rapidement une idée. Nous nous souvenons aussi de cet épisode local très marquant de l'été 2023, où la paisible ville de Montargis - 15.000 habitants - a été touchée par des violences urbaines parmi les plus importantes du territoire.

Trois départements qui font maintenant partie de la grande région "Centre - Val de Loire", et qui sont tous les trois marqués par la traversée du fleuve, et qui sont aussi les plus peuplés de la région en raison justement du passage de ce fleuve,

où les villes de l'axe ligérien se sont beaucoup plus développées que les autres.

Comme toutes les années impaires depuis plus de 12 ans, Orléans fait revivre un peu son passé en fêtant son fleuve, dans le cadre du Festival de Loire qui vient juste de se terminer, nous replongeant quatre jours au cœur de la batellerie d'autrefois, avec la plus grande concentration de marine fluviale en France.

Vous qui avez été procureur de la République à Reims, et peut-être suivi les fêtes Johannique de cette ville, perpétuant le souvenir du sacre de Charles VII à la cathédrale le 17 juillet 1429, vous ne serez pas dépayssé ici et vous pourrez, en mai prochain, suivre celles d'Orléans, fêtant la libération de la ville par Jeanne d'Arc, assiégée par les Anglais, le 8 mai 1429 - Mais les Orléanais soulignent à juste titre que leurs fêtes ont la particularité d'être les plus anciennes de France, car elles ont dû commencé à être organisée deux ou trois ans après la libération de la ville, en 1431 ou 1432...

Et donc si vous aimez l'histoire, vous allez être comblé par toutes les richesses de votre ressort, inscrit à juste titre depuis l'année 2000 au patrimoine mondial de l'UNESCO pour cette portion du cours moyen de la Loire qui va de Sully-sur-Loire - ressort de Montargis, - jusqu'à Chalonnes-sur-Loire, mais là vous serez dans le ressort de la cour d'appel d'Angers.

Avant que vous ne preniez officiellement vos fonctions, je voulais vous assurer du dévouement de toute votre équipe du parquet général - magistrats et fonctionnaires - et aussi bien sûr de sa loyauté, prêts à travailler sous votre direction.

Je reviens une dernière fois sur notre première réunion de travail,

au cours de laquelle vous aviez évoqué le défit - mais il y en a tellement - pour la justice - face à la montée en puissance de l'intelligence artificielle. Vous avez eu raison, car ce n'est plus une perspective d'avenir, et nous devons collectivement nous atteler à en comprendre le fonctionnement, et l'intégrer avec discernement dans l'exercice de nos missions.

Nous avons beaucoup de travail à faire pour maîtriser ce nouvel outil et je vous avoue que j'ai peut-être été un peu timoré aujourd'hui, mais je ne voulais certainement me servir de l'I.A. pour vous adresser cette sincère allocution de bienvenue.

Au nom de toute l'équipe du parquet général, au nom de toute la cour d'appel, soyez, donc, Monsieur le procureur général, le très très bienvenu à Orléans.

**Madame la première présidente,
Mesdames et Messieurs de la Cour**

J'ai donc l'honneur de requérir qu'il plaise à la Cour de :

*** bien vouloir faire donner lecture du décret de nomination de M. Fabrice BELARGENT, nommé procureur général près la cour d'appel d'Orléans

*** d'inviter Monsieur le procureur général à rejoindre le siège qui est désormais le sien au sein de cette cour d'appel

*** de le déclarer installé dans ses fonctions

*** et dire de tout il sera dressé procès verbal conformément à la Loi pour être conservé, par Monsieur le Directeur de greffe, au rang des minutes de cette Cour

